



Cabinet d'Avocats
E X P L A N E

Flash d'information :
**Réalisation des projets de plan de gestion des risques d'inondation 2022-2027 par le
S.P.W. ARNE**

Madame, Monsieur,

La directive européenne 2007/60/CE (directive « Inondation »), transposée aux articles D53-1 et suivants du code de l'eau, a pour objet d'établir un cadre pour l'évaluation et la gestion des risques d'inondation, visant à réduire les conséquences négatives pour la santé humaine, l'environnement, le patrimoine culturel et l'activité économique associés aux inondations.

La directive invite chaque Etat membre à agir en trois temps : évaluer le risque d'inondation sur son territoire, cartographier ce risque et gérer le risque d'inondation par la mise en place des mesures reprises dans des plans stratégiques.

Dans le cadre de ce troisième temps, le S.P.W. ARNE – Direction des cours d'eau et inondations a établi des projets de plans de gestion des risques d'inondation (ci-après : « P.G.R.I. ») pour les quatre districts hydrographiques de la Région wallonne, pour la période 2022-2027. Ces projets constituent la mise à jour des plans élaborés pour la période 2016-2021.

Les projets de P.G.R.I. forment un seul document composé d'une introduction et de neuf chapitres consacrés à :

- la description générale de la partie wallonne des districts hydrographiques de la Meuse, de l'Escaut, du Rhin et de la Seine (identité des bassins, caractéristiques générales comprenant le climat et la pluviométrie, l'infiltrabilité des sols, l'hydrologie, etc., description des sous-bassins hydrographiques, présentation des structures internationales) ;
- l'évaluation préliminaire des risques d'inondation, comprenant notamment une identification des zones à risque potentiel d'inondation ;
- l'élaboration des cartographies des zones soumises à l'aléa d'inondation et des risques de dommages dus aux inondations (données de base, procédures de validation, enquête publique, mises à jour et réexamen, conclusions découlant des cartes) ;
- l'évaluation des P.G.R.I. 2016-2021 ;
- la description des objectifs à atteindre en matière de gestion des risques d'inondation ;
- la description du programme des mesures envisagées pour gérer les risques d'inondation, avec leurs degrés de priorité ;
- l'implication des organismes intéressés et l'information du public ;
- la prise en compte des changements climatiques (aperçu du contexte politique, législatif, institutionnel et opérationnel, effets du changement climatique sur les précipitations et les risques d'inondation, inventaire des méthodes et des moyens pour la prise en compte du

changement climatique, propositions pour une prise en compte plus avancée du changement climatique) ;

- la liste des autorités compétentes et des structures qui ont participé à l'élaboration des P.G.R.I.

Les projets de P.G.R.I. – disponibles en cliquant sur le lien suivant https://inondations.wallonie.be/files/documents_a_telecharger/DI/PGRI%202/PGRI2227_FIN_AL_20210408.pdf – sont soumis à enquête publique jusqu'au **3 novembre 2021**. Les observations peuvent être transmises en ligne, via le site : http://enquetes.wallonie.be/limesurvey_prod2/index.php?sid=22842&lang=fr. Lorsque l'enquête publique sera clôturée, l'ensemble des observations seront analysées et compilées dans un rapport et les projets de P.G.R.I. pourront être modifiés sur cette base. Les P.G.R.I. finalisés seront ensuite soumis pour adoption au gouvernement wallon.

*

Pour rappel, tous nos flashes d'information sont disponibles sur : <https://www.explane.be/actualites/flashes-dinformation/>

Dans l'espoir d'avoir pu vous être utile et restant évidemment à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Michel Delnoy
Avocat
Professeur à l'ULiège

Zoé Vrolix
Avocate
Assistante à l'ULiège

Liège, le 14 septembre 2021

N.B. : rédigé avec l'attention requise, le présent document a été élaboré dans l'unique but de fournir une information rapide et succincte. Il ne se veut pas exhaustif et ne peut engager la responsabilité ni de l'auteur ni du diffuseur.